Liste de contrôle : dix mesures contre la fraude à la facture

Parcourez les dix mesures et cochez ce qui est déjà en place chez vous.

- [ ] Ne payez que les factures rattachées à une commande validée.
- [ ] Enregistrez ce qui a été réceptionné et comparez-y la facture.
- [ ] Ne modifiez jamais un numéro de compte sur la base d'un e-mail. Appelez le fournisseur à un numéro que vous aviez déjà.
- [ ] Faites valider chaque modification de coordonnées bancaires par une deuxième personne.
- [ ] Vérifiez un nouveau fournisseur avant de payer sa première facture.
- [ ] Faites libérer la campagne de paiement par une autre personne que celle qui l'a préparée.
- [ ] Convenez que l'urgence n'est pas une raison de sauter un contrôle, même si le dirigeant le demande.
- [ ] Vérifiez l'absence de doublon pour chaque facture avant qu'elle entre dans la campagne de paiement.
- [ ] Répartissez la demande, la validation, la gestion des fournisseurs et le paiement entre des personnes différentes.
- [ ] Enregistrez chaque décision nominativement, pour pouvoir retracer ensuite ce qui s'est passé.

Explication par mesure : fiatto.app/fr/platform/factuurfraude-voorkomen